

Référence : GMA/0072

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) présente ses compliments aux Missions permanentes à Genève, aux organisations du système des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales qui œuvrent dans le domaine du VIH/sida et ne sont pas représentées au sein du Conseil de Coordination du Programme (CCP).

L'ONUSIDA a l'honneur d'informer les missions et organisations précitées que la trente-cinquième réunion du Conseil de Coordination du Programme se tiendra du mardi 9 décembre au jeudi 11 décembre 2014 dans la Salle du Conseil au Siège de l'Organisation mondiale de la Santé, Avenue Appia 20, Genève. La session d'ouverture débutera le 9 décembre à 9 heures et les inscriptions commenceront à 8h15 le même jour; il est prévu que la réunion se termine le 11 décembre 2014 à 18 heures.

L'ordre du jour provisoire ainsi que des informations pratiques sur la réunion sont joints en annexe. Les points clés à l'ordre du jour comprennent un débat sur la révision des cibles pour les ripostes au sida après 2015 ainsi qu'une analyse des carences et des recommandations pour en finir avec le sida pédiatrique. Le Conseil fera également le point sur les mesures prises pour réduire la stigmatisation et la discrimination. Le 11 décembre sera réservé au segment thématique consacré au thème de « Réduire de moitié le taux de transmission du VIH parmi les consommateurs de drogues injectables ». L'interprétation simultanée sera assurée pour les sessions régulières en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe. Les documents sont en cours de finalisation et seront disponibles sur le site de l'ONUSIDA en anglais et en français plus près des dates de la réunion.

L'ONUSIDA souhaite porter à l'attention des missions et des organisations que le Modus Operandi du CCP prévoit une disposition selon laquelle le statut d'observateur aux réunions du CCP peut être accordé par le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, après consultation avec le Président du CCP et sur demande écrite exprimant un intérêt manifeste, à tout Etat Membre d'un des organismes coparrainants et à toute organisation intergouvernementale ou non gouvernementale. Les dépenses liées à la participation aux réunions du CCP seront à la charge de ces observateurs qui devront prendre eux-mêmes toutes les dispositions nécessaires pour les couvrir, y compris les formalités administratives pour obtenir un visa. Pour des considérations logistiques, il est souhaitable que les demandes pour bénéficier du statut d'observateur soient effectuées en ligne en utilisant le formulaire d'enregistrement disponible sous le lien suivant : <http://pcbregistration.unaids.org>, avant le délai du 21 novembre 2014.

L'ONUSIDA saisit cette occasion pour renouveler aux Missions permanentes des Etats Membres à Genève, aux organisations du système des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales les assurances de sa haute considération.

ONUSIDA
PROGRAMME COMMUN
DES NATIONS UNIES SUR
LE VIH/SIDA

HCR
UNICEF
PAM
PNUD
UNFPA
UNODC
ONU FEMMES
OIT
UNESCO
OMS
BANQUE MONDIALE

20 Avenue Appia
1211 Genève 27
Suisse

+41 22 791 3666 bureau
+41 22 791 4187 fax

unaids.org

P.J. (2)

Genève, le 6 octobre 2014